

La campagne classe exceptionnelle 2018 est ouverte depuis le 5 avril :

Voir : <http://www.caen.snes.edu/-LA-CLASSE-EXCEPTIONNELLE-.html>

(le serveur a ouvert en retard mais tout semble réglé maintenant)

Voir le calendrier académique attention des assouplissements pour l'accès au vivier 1 ont été annoncé par le ministère.

Cela concerne l'éducation prioritaire , les services en STS, les formateurs

<http://www.caen.snes.edu/Calendrier-classe-exceptionnelle-Campagne-2018.html>

[La deuxième campagne de promotions à la classe exceptionnelle est ouverte](#)

[Tableau d'avancement pour l'accès à la classe exceptionnelle des personnels enseignants du second degré public et des CPE - année 2018](#)

Voir le quatre page spécial classe exceptionnelle :

https://www.snes.edu/IMG/pdf/cl-ex_2018_4-p.pdf



Télécharger la fiche de suivi :

<http://www.caen.snes.edu/FICHE-DE-SUIVI-CLASSE-EXCEPTIONNELLE.html>

The image is a screenshot of a tracking form. It has a header with the title 'FICHE DE SUIVI CLASSE EXCEPTIONNELLE 2018'. The form contains several sections with text and checkboxes, and a table at the bottom for recording data.

Permanence spéciale classe exceptionnelle les mercredi et jeudi après midi

au SNES 206 rue SAINT JEAN 14000 CAEN

Cordialement,

Le secrétariat académique du SNES-FSU

SNES NORMANDIE CAEN - 206 rue Saint-Jean - 14000 CAEN

Téléphones : 02 31 83 81 60 ou 02 31 83 81 61 - Télécopie : 02 31 83 81 63 - Mél :
s3cae@snes.edu

Site Internet : <http://www.caen.snes.edu/>

Facebook : <https://www.facebook.com/SNESCAEN/>



Twitter : <https://twitter.com/snesCAEN/>

